Nicht löschen bitte " " !!
Schweizerische Bundeskanzlei / Kompetenzzentrum Amtliche Veröffentlichungen (KAV)

Ordonnance sur l’assurance-chômage obligatoire et l’indemnité en cas d’insolvabilité

(Ordonnance sur l’assurance-chômage, OACI)

Modification du …

Le Conseil fédéral

arrête:

I

L’annexe de l’ordonnance du 31 août 1983 sur l’assurance-chômage[1] est modifiée comme suit:

Augmentation du nombre d’indemnités journalières dans les cantons touchés par un fort taux de chômage

Région	Classe d’âge	Augmentation	Durée de validité
…			
Canton de Neuchâtel	30 ans et plus	120	1er mars 2010–31 août 2010
…			

II

La présente modification entre en vigueur le 1er mars 2010.

…

Au nom du Conseil fédéral suisse:

La présidente de la Confédération, Doris Leuthard
La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

1 RS **837.02**